

BULLETIN

Montréal, 27 décembre 1887

**** Canada.**—Mgr de Montréal, dont nous annonçons, par une note dans notre dernier Bulletin, le prochain retour en sa ville archiépiscopale, est arrivé hier à New-York. Il est attendu ici mercredi, 29 courant et une brillante réception lui sera faite au palais de l'archevêché. Un *Te Deum* d'actions de grâces sera chanté à la cathédrale.

—Mgr. Emard, qui s'est rendu aussi à Rome, est rentré à Valleyfield la semaine dernière. Une grande ovation de la part de ses diocésains a été organisée à cette occasion et a montré à Sa Grandeur de quelles sympathies Elle était l'objet.

—Tous les journaux du Canada annoncent d'après une dépêche datée de Rome le 24 du courant, que le Saint Père a adressé au Gouvernement sa réponse sur l'importante question des Ecoles du Manitoba. Comme le texte de cette lettre n'est pas encore connu, nous ne nous permettrons pas de rapporter les appréciations diverses que certains organes de publicité ont déjà formulées. Dans une question aussi grave, il faut avoir les termes mêmes de la lettre de Léon XIII, attendre les instructions de Nosseigneurs les Evêques pour en parler comme il convient.

—A la Législature de Québec, est ouverte la discussion sur le bill de l'instruction publique qui, dit-on, pourrait bien ne pas être adopté.

—On s'occupe vivement, à Ottawa, des préparatifs pour l'ouverture de la session prochaine du Parlement, qui doit s'ouvrir à la fin de janvier.

—La disparition, qui n'est que momentanée, nous l'espérons, du journal *La Minerve*, a causé une profonde émotion dans le parti conservateur, car ce journal était le seul organe du matin de ce parti à Montréal.

—Dans le ministère d'Ottawa, les difficultés intérieures, qui ont surgi, en ces derniers temps, entre les partisans de M. Tarte et les vieux libéraux, ne sont pas encore aplanies.

—Il paraît acquis aujourd'hui que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir A. Chapleau, résignera ses fonctions au moment où la session de la Législature prendra fin.

..*

**** France.**—Il n'est pas sans intérêt de relever rapidement ici les efforts des catholiques de France, pour faire respecter leurs droits, et résister aux attaques menées contre la liberté de conscience. C'est surtout par la réunion de congrès catholiques, que la religion peut se défendre. Or, le dernier congrès de Paris, tenu aux premiers jours de décembre, a malheureusement fourni la preuve que les catholiques eux-mêmes étaient loin d'avoir, sur bien des questions, et notamment sur celle relative à la conduite